



## Procès-verbal

### Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Notre Dame de Salut s'est tenue le jeudi 26 Juin 2025 au siège de la province des Augustins de l'Assomption, 79 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS, ainsi qu'en visioconférence.

L'ensemble des documents nécessaires avait été mis à disposition sur le site internet de l'Association.

M. Nicolas AUBRUN, représentant le cabinet ADVOLIS ORFIS, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est présent.

Le Père Sébastien ANTONI invite les participants à un temps de prière en reprenant l'Ave Maris Stella, en lien avec le thème de l'année du Pèlerinage National.

Le Président Matthieu GUIGNARD ouvre la séance à 20h00 en rappelant l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2024
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes
5. Vote des résolutions
6. Pouvoirs en vue des formalités
7. Election des administrateurs

Les conditions pour tenir l'Assemblée étant réunies, Madame Sophie de RUFFRAY est nommée scrutatrice.

#### **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2024**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2024 disponible sur le site internet de l'Association ne donne lieu à aucune remarque en séance.

## 2. Rapport moral

Le Président donne lecture du rapport moral dont les principaux points sont rappelés ci-après.

### Un 151<sup>ème</sup> Pèlerinage National, exceptionnel à bien des titres

- Exceptionnel car en cette année olympique, nous avons dû réduire d'une journée le pèlerinage du 12 au 16 août pour permettre la circulation des trains dans les contraintes imposées par la SNCF
- Exceptionnel car la progression des inscriptions a été forte avec + 1173 inscrits par rapport à 2023 (+22%) soit 6466 inscrits.
- Exceptionnel car ce fut le premier pèlerinage d'un nouveau directeur Assomptionniste, le Père Sébastien ANTONI, qui avec son charisme personnel a su apporter sa touche dans l'animation pastorale du pèlerinage ; Pour ne citer que quelques nouveautés : la prière quotidienne de l'angelus mise en musique par Isaïa RIVALLI, une prière pour la France renouvelée avec un ancrage régional et le chapelet par service, les petits chanteurs du National... sans compter les vidéos-catéchèses qui tout au long de l'année ont préparé les pèlerins au pèlerinage ainsi que la journée des serviteurs.
- Exceptionnel car les bains aux piscines ont réouvert à tous et c'est plus de 1000 bains par jour qui ont été rendus possible grâce à la mobilisation des pisciniers sur place et grâce à l'agilité de l'Hospitalité avec l'aide de nos amis de Côte d'Ivoire dans la préparation pour trouver des solutions aux nouvelles contraintes sanitaires.
- Exceptionnel car en cette année avec pour thème « Venez ici en procession » les immenses « Bobèches » construites pour l'occasion ne sont pas passées inaperçues dans les sanctuaires pour recueillir les nombreuses intentions de prières des pèlerins
- Exceptionnel car nous avons vécu une procession mariale avec la présence de bannières historiques de près de 151 ans sorties du trésor des sanctuaires. 4 nouvelles bannières furent aussi confectionnées pour l'occasion. Ce fut aussi l'occasion pour l'HNDL de nous offrir une bannière de 1922 (50 ans du PN).
- Exceptionnel car ce pèlerinage est le 1<sup>er</sup> où une démarche massive a été mise en place par l'organisation pour prévenir les risques d'abus. Ceci a permis une libération de la parole pour deux situations d'abus ayant eu lieu hors Pèlerinage National, qui nous ont conduits à faire 2 signalements au Procureur de la République. Lourdes plus que jamais lieu de libération de la parole, lieu de guérison ! ... nous donnant à nous hospitaliers un rôle important pour accueillir ces souffrances longtemps silencieuses.

En août 2024, nous étions 6466 inscrits au Pèlerinage National, qui a eu lieu du 12 au 16 août. Près de 630 personnes malades ou en situation de handicap, 3 873 hospitaliers en service, 521 enfants en pèlé d'enfants, 200 pèlerins en situation de précarité ... Près de sept mille personnes que nous avons eu la joie de rencontrer et d'accompagner, sous la présidence de Mgr Jean-Marc MICAS, évêque de Tarbes et Lourdes qui nous a guidé par ses catéchèses sur le thème de l'année « Venez ici en procession »

Avec ses enseignements, Mgr MICAS nous a redit le sens de la démarche du pèlerinage qui s'inscrit dans la grande histoire de l'humanité et du peuple de Dieu. D'autres personnalités ont permis à chacun selon ses envies et intérêts d'être nourris lors des conférences de l'après-midi.

Nous avons médité sur les **5 processions accomplies** pendant ce pèlerinage. D'abord, **l'arrivée à Lourdes**, où nous nous rendons pour rencontrer l'autre, servir, et prier. Le 14 août au soir, la traditionnelle **procession aux flambeaux**, pendant laquelle le Sanctuaire de Lourdes a ressorti des bannières anciennes de son trésor et où des bobèches géantes ont illuminé nos pas. Le 15 août, au moment de l'envoi, après **la procession eucharistique**, nous avons chacun pris l'intention de prière d'un autre pèlerin, pour prier les uns pour les autres. Notre quatrième procession est une **procession intérieure** : accepter de répondre à l'appel de Marie, de se laisser guider. Enfin, nous avons entrepris notre dernière procession, celle du **retour chez soi**, dans nos quotidiens. Sans oublier d'emporter dans notre cœur un quelque-chose de Lourdes, une expérience, une rencontre, un enseignement, ce quelque-chose que nous étions venus chercher et qui nous accompagne pour l'année à venir... **jusqu'au 11 août prochain** !

Dans les nouveautés 2024, pour éveiller le sens de la prière et du service de la liturgie chez les enfants, en plus du service de l'autel qui existe toujours, nous avons créé cette année une maîtrise pour les enfants et les jeunes de 8 à 13 ans qui aiment chanter.

Également le 12 août, premier jour du pèlerinage, les premiers hospitaliers arrivés à Lourdes se sont préparés spirituellement à accueillir les pèlerins et les autres hospitaliers. La journée fut rythmée pour tous les services par des temps spirituels en lien avec tous ceux qui sont déjà en route avec l'Angélus, la messe à 15h, une conférence du Père Horacio BRITO, puis par un temps convivial (pique-nique salle Monseigneur Théas), des temps de formation dans les services (de 13h à 14h45) et pour finir un temps d'accueil de tous les pèlerins en gare et dans les accueils pour tous, à partir de 16h30.

Comme toutes les années, en amont de ce pèlerinage exceptionnel, les équipes se sont activées avec dévouement ... c'est l'ensemble du corps de l'Hospitalité et des comités qui dans l'ombre a travaillé pour construire ce bel événement ancré dans ses racines mais qui sait années après années se renouveler. Les visio « forum » régulières ont permis à chacun de se tenir informé de l'avancée des préparatifs du pèlerinage, de poser toutes les questions sur tel ou tel point particulier. La rationalisation des transports et des hébergements à Lourdes s'est poursuivie pour offrir un maximum de possibilités à tout un chacun et plus particulièrement aux familles.

Comme les années précédentes, affiches, tracts ont été les supports de notre communication, efficacement épaulés par nos partenaires médias, pour la presse écrite Bayard et pour la radio, RCF, Radio Notre Dame, KTO et CNews étaient également présents. Le partenariat avec Bayard toujours plus étroit permet une mise en avant efficace de notre pèlerinage et nous assure une aide précieuse de Bayard Service pour nos actions de communication en vue de favoriser la générosité du public. Il est à noter que pour les équipes de Bayard Réseau religieux, le pèlerinage National est leur lieu de lancement d'année avec une présence sur place de 10 jours !

La collaboration avec les autres médias partenaires ainsi qu'avec le service de communication des sanctuaires a permis comme chaque année de donner un visage joyeux de la foi qui nous anime.

#### Autres évènements marquants de l'association

La vie de l'association a aussi été marquée par le départ d'Alix HAUTREUX pour de nouvelles aventures professionnelles en fin d'année 2024 après avoir œuvré dans l'ombre pendant plus de deux années et demi à la réussite du pèlerinage. Charles Philippe SOMMERARD aussi a passé la main après avoir porté la responsabilité de l'association avec fidélité et dévouement.

Les activités suivantes ont rythmé la vie de l'association tout au long de l'année

- Appels aux dons à différentes périodes de l'année
- Montage de dossiers de demande de mécénat
- Réalisation et diffusion d'images de neuvaine
- Participation aux diverses manifestations tournant autour des pèlerinages à Lourdes
- Participation aux temps forts organisés par les comités
- Soutien des pèlerins de Côte d'Ivoire dans leurs démarches de demandes de visas
- Soutien de l'association Simon de Cyrène à organiser leur pèlerinage

### Conclusion

Porté par le renouveau qui traverse l'Eglise de France, plus que jamais la proposition du Pèlerinage National répond aux attentes des hommes et femmes de notre temps et les bons chiffres d'inscription de cette année le confirment.

Servir ses frères, approfondir sa foi, prier en Eglise, faire l'expérience de la rencontre, ce projet résonne plus que jamais ! Il n'est pas nouveau. Depuis 151 ans des hommes et des femmes ont été empoignés et sont venus et revenus à Lourdes pour vivre cette expérience unique et transformante.

Alors ne doutons pas que notre pèlerinage a de belles années encore devant lui si nous savons être invitants pour rejoindre tous les chercheurs de sens et de Dieu. Tel est notre défi d'être des disciples missionnaires, héritiers de cette belle et longue histoire mais appelés à être fondateurs pour toujours adapter notre pèlerinage aux attentes de notre temps.

## 3. Rapport financier

Les comptes présentés sont constitués par l'agrégation des comptabilités des comités locaux, de l'Hospitalité, juridiquement dépendants de l'Association Notre Dame de Salut et de son Siège parisien.

Le Trésorier donne lecture du rapport financier dont les principaux points sont rappelés ci-après.

### Bilan

- Les immobilisations incorporelles, constituées exclusivement de la base servant à la gestion des inscriptions au Pèlerinage, font l'objet d'un amortissement linéaire sur 10 années.
- Les valeurs mobilières de placement restent stables ; aucun mouvement n'ayant été enregistré au cours de l'exercice et la valeur du portefeuille ne nécessite aucune provision pour dépréciation.
- Les stocks sont en hausse de 14 K€ principalement du fait de l'achat de pagnes liés à la réouverture des Piscines en 2024. Aucune provision complémentaire n'a été constatée, les stocks anciens ayant été provisionnés les exercices précédents : la provision reste à 12k€.
- Les dettes : à la clôture de l'exercice, on note une baisse de 45 K€ du poste Dettes Fournisseurs et comptes rattachés ; pour mémoire cette diminution est liée à la redevance due au Sanctuaire pour le PN 2023 qui a été payée en 2024, alors que celle de 2024 est payée en 2024.
- La trésorerie financière nette (valeurs mobilières de placement + disponibilités – découverts bancaires présentés au bilan passif comme des emprunts auprès des établissements de crédit) à 795 k€ est en diminution de - 29 k€ par rapport à 2023.
- Le résultat net positif de 16 K€ contribue à reconstituer les Fonds Propres ; il est proposé d'affecter ce résultat sur le report à nouveau des exercices précédents.

### Compte d'exploitation :

Le résultat économique de l'année 2024 reflète cette situation de poursuite de la reprise du Pèlerinage National, avec une activité qui est comparable à environ 90% du Pèlerinage 2019, en termes de nombre de pèlerins.

Le résultat courant bénéficiaire pour 2024 s'explique notamment par les raisons suivantes :

- Un retour du nombre de pèlerins qui continue de ré-augmenter, après la reprise de 2021, un montant d'inscriptions à 95 % de celui de 2019 (1 476 658 euros pour 2024, dont 50 510 euros de cotisations). Cela en considérant que le Pèlerinage 2024 a compté une journée de moins.
- Une baisse des ressources liées à la générosité du public (dons et mécénat) reçus (138 K euros) , par rapport à 2023 (149 K€).
- Globalement, les produits d'exploitation s'élèvent à : 1 864 905 € contre 1 596 222 € en 2023, et sont à 99% de ceux de 2019
- Dans la continuité des exercices depuis 2020, où ANDS a maintenu les charges d'exploitation à leur minimum, l'effort a été poursuivi. Ainsi, les charges d'exploitation 2024 de 1 855 558 euros correspondent à 4% de plus que celles de 2019, et témoignent aussi des impacts inflationnistes.
- Les amortissements sont stables par rapport aux exercices antérieurs, il n'y a pas eu de provisions pour créances douteuses ni de provisions spécifiques pour risques et charges.

### Résultat

- Au total, le résultat net de l'Association NDS pour l'exercice 2024 met en évidence un excédent de 15 932.17 €, qui se décompose comme suit :
- Une perte d'exploitation de la structure centrale pour : - 22 365.97 € contre un excédent de + 13 228.80 € en 2023, du fait notamment de la baisse des dons (-9K) et du mécénat (-18 K) et de l'augmentation des dépenses liées à l'inflation .
- Le résultat de l'Hospitalité pour : +31 395.70 €, contre +17 172.56 € en 2023, y compris les Pélés Mosaïque et Chrétiens d'Orient, ces deux groupes ayant bénéficié de dons et mécénats (externes et internes), en augmentation en 2024, pour leur équilibre respectif.
- Le résultat global des comités régionaux pour : + 6902.44 € contre : -10 857.06 € en 2023. Le résultat des comités régionaux reflète le retour progressif des pèlerins.

### Perspectives 2025

L'objectif pour 2024 est de 7000 pèlerins, dont 700 personnes accueillies.

Dans la continuité des exercices passés, les objectifs du Pèlerinage 2025 sont de redynamiser certains Comités, et de faire revenir les familles et les personnes malades. Pour cela il a été prévu la mise en œuvre et le renforcement de plusieurs actions pastorales, en particulier un partenariat avec Bayard.

L'effort se poursuit pour offrir une large gamme de logements, en particulier des logements à tarifs très contenus.

Des modifications apportées à la base d'inscription en particulier sur les réservations d'hébergement, vont permettre d'augmenter encore le taux de remplissage.

Comme pour les Pèlerinages précédents, les augmentations de tarifs (transport et hébergement) sont répercutées au plus juste, avec comme en 2024, une attention particulière portée au pèlerinage Mosaïque du fait de la forte hausse du prix de l'hébergement.

Le Trésorier tient à remercier l'ensemble de l'équipe (Comités, Central Avenue Denfert-Rochereau et également plus particulièrement Sophie de RUFFRAY et Elisabeth de PLACE) pour leur assistance qui a permis de clôturer les comptes dans les délais.

#### 4. Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes

En préambule, le Président remercie l'équipe intervenante pour leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation aux contraintes de notre Association.

Le Commissaire aux Comptes tient à remercier l'implication, les efforts et la persévérance de tous les intervenants pour la clôture des comptes et l'établissement de son rapport, dont il donne lecture.

Il précise qu'il prend la succession de M. Hugues de NORAY, qui avait représenté le cabinet depuis 6 ans, le maximum autorisé dans le cadre d'un commissariat aux comptes pour une association faisant appel à la générosité du public.

Il ajoute qu'il valide les comptes sans réserve ni observation.

Il souligne qu'une attention particulière a été portée au compte des Emplois et Ressources et à la présentation du tableau spécial de l'affectation des dons, reprenant les origines et utilisations des fonds reçus.

Le Commissaire aux Comptes présente son Rapport Spécial mentionnant les diverses conventions entre l'Association, BIPEL ,BAYARD et la Fondation ADVENIAT.

Le Président tient à remercier le Commissaire aux Comptes pour le travail accompli et pour les recommandations proposées, concernant notamment un audit général de l'Association pour vérifier sa conformité avec les normes et les règles en vigueur.

#### 5. Vote des résolutions

Le Président relit et commente les résolutions proposées.

Comme l'année précédente, les votes ont été effectués électroniquement au travers de la plateforme Balotilo.

Rappel :

Les adhérents sont répartis en 5 collèges, chaque collège disposant de voix dont le nombre a été fixé ainsi :

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Familles de l'Assomption | 4 voix |
| Comités Régionaux        | 2 voix |
| Hospitalité              | 4 voix |
| Bayard Presse            | 1 voix |
| Membres pèlerins et amis | 1 voix |

Un vote est organisé par collège. Un adhérent ne vote que dans un seul collège, celui le plus élevé de la liste auquel il appartient. Chaque résolution ayant réuni la majorité des voix à l'intérieur d'un collège, obtient l'intégralité des voix attribuées au dit collège.

Le total des voix ressort ainsi à 12. Une résolution est adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire si le nombre est supérieur à 6 voix sur 12. Une résolution est adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire si le nombre est supérieur à 9 voix sur 12.  
Le détail du vote de chaque collège figure en Annexe.

#### **Première résolution**

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2024, l'approuve.

#### **Deuxième résolution**

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport moral du Conseil d'Administration, l'approuve.

#### **Troisième Résolution**

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport financier du Conseil d'Administration ainsi que le rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et présentées dans ces rapports.

#### **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de 15 932,17 Euros en report à nouveau.  
Le solde du report à nouveau, suite à cette affectation s'élèvera à – 409 508, 63 Euros.

#### **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale, après la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, prend acte des conventions visées par l'article L612-5 du code de Commerce.

#### **Sixième résolution**

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

## **6. Pouvoirs en vue des formalités**

#### **Septième Résolution**

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt ou de publicité.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **7. Election des administrateurs**

Avant de passer au vote des administrateurs il est rappelé que :

- Le mandat du Père Rémi-Clovis KIENTEGA, au titre du collège de la Famille de l'Assomption, est arrivé à son terme
- Le mandat de Monsieur Denis VALENTIN, au titre du collège des Comités Régionaux, est arrivé à son terme
- Les mandats de Monsieur Michel de VERNEUIL et de Monsieur Jean-Philippe BERTHE, au titre du collège de l'Hospitalité, sont arrivés à leur terme.

#### **Huitième résolution**

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur du Père Rémi-Clovis KIENTEGA, au titre du collège de la Famille de l'Assomption est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour le collège de la Famille de l'Assomption décide de nommer le Frère Joseph THAI DINH, en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

#### **Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur de Monsieur Denis VALENTIN, au titre du collège des Comités Régionaux est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour le collège des Comités Régionaux décide de nommer Monsieur Denis VALENTIN, en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

#### **Dixième résolution**

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur de Monsieur Michel de VERNEUIL, au titre du collège de l'Hospitalité est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour le collège de l'Hospitalité décide de nommer Madame Bénédicte ZERGUINI, en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

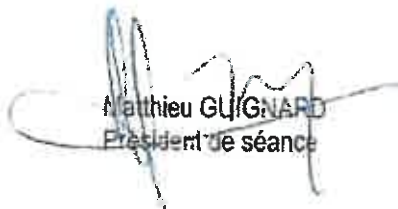
#### **Onzième résolution**

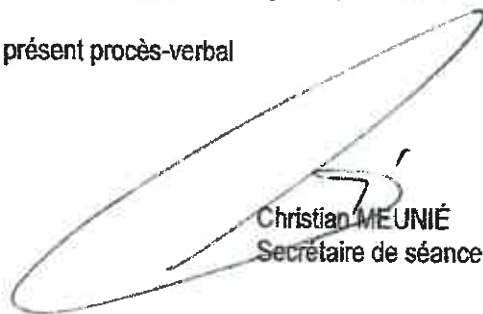
L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Philippe BERTHE, au titre du collège de l'Hospitalité est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour le collège de l'Hospitalité décide de nommer Monsieur Jean-Philippe BERTHE, en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 20h50.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal

  
Matthieu GUGNARD  
Président de séance

  
Christian MEUNIE  
Secrétaire de séance